

ABONNEMENT.

SAUMUR: Un an... 30 fr. Six mois... 16 Tros mois... 9

Poste:

Un an... 35 fr. Six mois... 18 Tros mois... 10

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... Réclamations... Faits divers...

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées...

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

10 Janvier 1883.

LES

OBSÈQUES DU GÉNÉRAL CHANZY

Quel contraste entre les grandes funérailles d'avant-hier et la fête païenne de samedi !

A une heure, l'évêque de Châlons, M^r Sourrieu, a procédé solennellement à la levée du corps, qui a été porté de l'hôtel du commandement à la cathédrale au milieu d'un pompeux appareil.

Le long cortège parait : En tête: un piquet de gendarmes, les généraux Berge et Davenet, chef d'état-major du 6^e corps, à cheval, précédant un escadron de cuirassiers, la musique de l'École d'artillerie, le général Pourrat, commandant l'artillerie du 6^e corps, le 8^e régiment d'artillerie, le clergé, le grand séminaire, tous les curés et tous les chanoines.

Le cercueil vient ensuite, placé sur un brancard que portent des sous-officiers. Le brancard a été construit exprès pour la circonstance; il porte à chaque coin un trophée de drapeaux. Sur le cercueil que recouvre un drap noir brodé d'argent sont placés: le chapeau, la ceinture, l'habit et les épaulettes du général.

Les cordons du poêle sont tenus par le général Lallemant, commandant du 1^{er} corps d'armée; le général Vuillemot, chef d'état-major du ministre de la guerre; M. Gailly, questeur du Sénat; M. Philippoteaux, vice-président de la Chambre des députés; le général de brigade Péan, comme ami de la famille; M. de Crespy, ancien trésorier général.

Derrière le corps, deux adjudants d'artillerie et un d'infanterie, portant sur des cousins toutes les décorations du général, puis le cheval de bataille est conduit par deux dragons. Autour du brancard, quarante fantassins et artilleurs portent deux cents couronnes envoyées par les régiments.

L'ordre de l'état-major du 6^e corps d'armée, signé par le général Davenet, établissait dans le cortège cette succession :

La famille, — le représentant du Président de la République, — l'ambassadeur de S. M. l'empereur de Russie, — les ministres de la guerre et de l'intérieur, — le maréchal de Mac-Mahon, — les généraux commandants de corps d'armée, — les membres du Sénat, — les membres de la Chambre des députés, — les généraux de division, — les préfets, — les généraux de brigade, — les sous-préfets et conseillers de préfecture, — les membres du conseil général et du conseil d'arrondissement, — les membres du tribunal de première instance, — le conseil municipal, — les membres du tribunal de commerce, — la députation des corps d'officiers, — le chef de service du département.

Cet ordre a été observé. La famille, dont la douleur était navrante, compte, en première ligne, les fils du général: Georges, lieutenant de chasseurs à pied; Louis, le plus jeune; M. Thévenet, beau-frère du défunt; M. de Crespy, son gendre, et M. Chanzy, son frère.

Le chef de l'Etat était représenté par le général Pittié et M. Fayet, chef d'escadron. M. le général Billot, ministre de la guerre, M. Fallières, ministre de l'intérieur, et M. le maréchal de Mac-Mahon s'avançaient au même rang.

S. Exc. le Nonce apostolique était représenté par un prélat de sa maison; L'ambassadeur de Russie, par M. Frederiks et le prince Toubeskoï, colonels, attachés militaires;

L'ambassadeur d'Autriche, par le colonel Bonn;

L'ambassadeur d'Angleterre, par le colonel Brackenbury;

L'ambassadeur d'Italie, par le colonel Cappai;

La légation chinoise, par M. Li-Tching Meun, mandarin à bouton de cristal.

Dix-sept commandants de corps d'armée étaient présents :

MM. Derroja, du 2^e corps; — Cornat, du 3^e; — de Berckheim, du 4^e; — Gresley, du 5^e; — Wolff, du 7^e; — Schneegans, du 8^e; — Schwitz, du 9^e; — Davout d'Auerstaedt, du 10^e; — Zents d'Alnois, du 11^e; — de Galliffet, du 12^e; — Osmont, du 13^e; — Carteret-Trécourt, du 14^e; — Février, du 15^e; — de Saint-Hilaire, du 16^e; — Delebacque, du 17^e; — Dumont, du 18^e; — Sausser, du 19^e.

Parmi les généraux, au nombre d'environ cent cinquante, nous avons remarqué :

S. A. R. le duc d'Aumale, les généraux Hanrion, marquis de Charrette, de Verneville, Charreyron, d'Espuilles, L'Hôte, Michel, Thornton, Appert, Cérés, Haca, de Bouillé, Lamy, Berthe, de Franches-in, de Boërio, Dufaure du Bessol, d'Arcis, de Lajaille, Bressonnet, d'Auteville, de Lignières, de Dampierre, Mathelin, Bignon, Gaillard, Tricoche.

Une députation de l'École militaire de Saint-Cyr portait une superbe couronne de roses thés, large de deux mètres; une députation de l'École polytechnique portait également une couronne.

Plus de deux mille officiers de toutes armes, le crêpe au sabre ou à l'épée, précédaient les troupes, qui fermaient le cortège.

Les troupes, au nombre de quinze mille hommes environ, étaient commandées par le général Berge; la ligne, l'artillerie, les chasseurs, les dragons et le génie étaient représentés.

A la cathédrale, le corps est reçu par le clergé pendant que la musique de l'artillerie exécute la Marche funèbre de la symphonie héroïque.

L'archevêque de Reims, l'évêque de Châlons, l'évêque de Nancy et l'évêque de Verdun, auxquels se joint le prélat représentant le Saint-Siège, président la cérémonie.

Onze coups de canon saluent le commencement de la cérémonie; la messe est célébrée par l'archiprêtre de la cathédrale, puis

l'archevêque métropolitain, accompagné des évêques, s'approche du catafalque, que surmonte un dais d'hermine attaché aux voûtes du monument, et donne l'absoute.

M^r Sourrieu, évêque de Châlons, prend alors la parole.

« Au milieu de nos désastres, dit-il, Chanzy n'a jamais perdu l'espoir, parce qu'il croyait fermement en Dieu, qui lui donnait foi en son pays.

« Quant à nous, évêques, parlant au nom de la Religion, nous ne voulons regarder ici que le chrétien.

« Chanzy vivait, le visage toujours tourné du côté de Dieu. Il m'a été donné d'apprécier les charmes de sa vie domestique. J'ai eu ainsi sous les yeux de délicieux tableaux, et je ne sais si le mérite en revenait au général ou à sa noble compagne.

« Adieu, général, il nous reste votre mémoire; elle sera immortelle dans ce monde meilleur fait pour récompenser les gloires d'ici-bas.

« Priez pour la France, priez sur elle.

« Voilà l'hommage que la Religion dépose sur le cercueil de Chanzy. »

A l'issue de la cérémonie, le canon se fait entendre de nouveau pendant que le cortège s'écoule; le corps du général est alors porté sur la place, devant la cathédrale, et six discours sont prononcés.

M. le général Billot, ministre de la guerre, prend le premier la parole en ces termes :

« Messieurs, Je viens, au nom du gouvernement de la République et au nom de l'armée, dire un dernier adieu au général Chanzy. Sa mort foudroyante a frappé de stupeur le pays tout entier; l'armée française est en deuil.

« Le pays a perdu un grand citoyen et un homme de bien, l'armée un de ses plus illustres généraux.

« Il fut, au milieu de nos désastres, le héros de la Défense nationale, et le nom de Chanzy console la France dans ses jours de malheur.

« Il était pour l'armée notre plus chère espérance.

« Adieu, Chanzy. Du sein de Dieu où elle repose, la grande âme rayonnera sur la France; et nous, les amis et les compagnons d'armes, guidés par les exemples et fortifiés par le souvenir de ses vertus, nous continuerons sans défaillance à travailler pour le devoir et pour la patrie.

« Adieu, Chanzy, mon vieil ami de trente ans, adieu ! »

M. Pelletan a parlé au nom du Sénat.

M. Philippoteaux, député, rend hommage

13 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA DETTE DES ROBERT

PAR M^{lle} MARTHE LACHÈSE.

Deuxième Partie.

V — (Suite)

« — Vous faites l'éloge de ma nièce, Madame la comtesse, dit-il du ton le plus dur. Désirez-vous qu'en retour je fasse celui de Monsieur votre fils ?

« Ma mère fut blessée : « — Rien ne vous oblige à cette complaisance, Monsieur le marquis, répondit-elle. L'éloge de mon fils se fait par ses habitudes.

« M. de Val-Chaumont était peu courtois, comme vous le savez. Il reprit en grommelant :

« — Je sais ce que vaut le vicomte de Robert, on me le répète tous les jours.

« A cet étrange aveu, ma mère ne put s'empêcher de sourire. Elle devinait facilement qu'une seule personne était à même de parler souvent de moi au marquis.

« — Mon fils n'est pas riche, dit-elle.

« — Eh bien ! qu'est-ce que cela me fait ? reprit le marquis toujours aussi durement. Je ne tiens pas à ce que le mari de ma nièce possède quoi que

ce soit. Je suis riche pour tout le monde. Seulement à cette union je mets deux conditions, Madame la comtesse, et, comme Monsieur votre mari souscritait difficilement à l'une et Monsieur votre fils encore plus difficilement à l'autre, je crois que ma nièce fera bien de se décider autrement.

« Vous savez combien ma mère était aimable et douce. Sans se rebuter, elle demanda à connaître ces impérieuses conditions.

« — Le comte de Robert tient sans doute à léguer à son fils le nom de ses pères, dit le marquis; et moi, je tiens à ce que celui que nous portons depuis cinq siècles ne s'éteigne pas avec moi. Le mari de ma nièce devra donc quitter son propre nom pour le titre de marquis de Val-Chaumont.

« Ma pauvre mère sentit son cœur se serrer.

« — Vous avez raison, dit-elle, cette condition est dure. Cependant un père peut immoler une légitime fierté lorsqu'il s'agit d'assurer le bonheur d'un fils chéri. Il nous reste un second fils pour perpétuer le nom des Robert.

« Quant à la seconde condition, et le marquis, en parlant, jetait sur ma mère un regard de triomphe, quant à la seconde condition, c'est que le fiancé choisi soit officier...

« Des larmes vinrent aux yeux de ma mère. Elle se leva :

« — Adieu, Monsieur, dit-elle, puisse M^{lle} de

Val-Chaumont être heureuse, et mon fils, qui a supporté jadis tant de souffrances, savoir aujourd'hui supporter le chagrin !

« Elle revint à notre manoir. Je l'attendais sur la route.

« — Eh bien ? lui cria-je.

« Je n'eus pas besoin de réponse, ma mère pleurait !

« Que la volonté de Dieu soit faite, mon enfant ! dit-elle.

« Je fis de mon mieux pour le dire comme elle, mais j'avais le cœur brisé.

« Quelques heures plus tard, ma mère reçut un petit billet ainsi conçu :

« Prière instante à M^{me} de Robert de mettre un cierge devant sainte Anne d'Auray pour une personne bien affligée, mais qui ne veut désespérer de rien. »

« L'écriture était fine comme celle d'une jeune fille et le cachet portait les armes de Val-Chaumont.

« Oh ! ces jeunes têtes ! dit en riant le général. Diable si j'aurais voulu, moi, me charger de mes petites-filles !

« Le colonel riait aussi.

« Avouez du moins que le tout se passait fort convenablement, dit-il. Ma mère mit plusieurs cierges, comme vous pouvez le croire. Les choses marchaient brusquement. Peu de temps après, ma mère reçut une lettre de M. de Val-Chaumont lui

disant sans plus de préambules :

« Madame, M^{lle} de Val-Chaumont veut devenir votre fille. Les sentiments de délicatesse qui vous obligeaient à vous montrer discrète, ne doivent plus s'imposer à vous. Ma nièce sera encore moins riche que le vicomte de Robert. Car il est bien entendu que, ne voulant pas attendre le parti que je souhaitais trouver pour elle, M^{lle} de Val-Chaumont n'aura pas à compter sur mon héritage, j'ajoute que je suis fort blessé du peu de cas que l'on fait de mes désirs. »

« La situation devenait pénible. Ni Lucile ni moi ne pouvions sacrifier notre affection et notre bonheur à l'extravagance du marquis. Cependant, nous unir malgré sa colère, c'était décevoir les espérances de ce vieillard, le séparer pour longtemps, pour toujours peut-être, de sa jeune parente, sa dernière consolation, c'était jeter la division entre deux familles également honorables... Cela ne se fait pas volontiers, général.

« Je le pense bien.

« En outre, au-dessous de cette question, une autre se dressait. En recevant ainsi la main de M^{lle} de Val-Chaumont, je ferais ma fiancée à échanger une fortune princière contre une pauvreté relative. Pour moi personnellement, j'en aurais été très-heureux, tant je craignais que l'on pût voir un désir intéressé dans ce qui n'était que le vœu le plus cher de mon cœur. Mais pour elle ! se dire : Je voudrais

au général Chanzy « apprenant qu'il était député, avant de savoir qu'il était candidat ! »

M. le général Lallemand, commandant le 4^e corps, vient ensuite parler au nom des commandants de corps d'armée, des camarades de Chanzy, et il rappelle ses qualités militaires, l'action entraînante qu'il exerçait sur ses troupes, son énergie indomptable.

M. le général Vuillemot, chef d'état-major du ministre de la guerre, a retracé la vie militaire du général.

Enfin M. Neveu, député et conseiller général des Ardennes, clôt la série des discours :

« Malgré ses travaux, malgré ses fatigues, Chanzy garda toujours le souci des intérêts de son département... Je suis fier de saluer en lui un enfant des Ardennes ! »

Le défilé des troupes devant les restes du général commence à trois heures et demie.

Les officiers supérieurs font le salut du sabre ; les drapeaux voilés s'abaissent ; le spectacle est grandiose. Voici l'ordre du défilé :

Les pompiers ; — quatre compagnies d'artillerie à pied (8^e régiment) ; — quatre batteries d'artillerie montées (8^e régiment), les hommes à pied ; — les sections auxiliaires ; — le 106^e de ligne ; — les députations des sous-officiers et soldats de tous les régiments du corps d'armée, à raison de deux sous-officiers et d'un homme par corps ; — une députation spéciale de vingt sous-officiers, de vingt caporaux et vingt soldats du 4^e bataillon de chasseurs, où M. Georges Chanzy est lieutenant ; — quatre batteries montées et deux batteries à cheval du 25^e d'artillerie ; — les huit escadrons des 3^e et 6^e cuirassiers.

Après le défilé, le corps a été déposé dans l'église. Hier matin, à huit heures et demie, un fourgon l'a conduit à Vouziers.

Le 6^e corps d'armée portera le deuil de son chef ; les officiers conserveront le crêpe à leur sabre.

L'armée a fait à l'un de ses généraux les plus honorés de dignes funérailles, auxquelles la France s'est associée dans sa reconnaissante admiration.

Chronique générale.

La session parlementaire qui vient de s'écouler a été une session de tâtonnements, de querelles, de batailles, d'incertitudes.

Que sera la session qui s'ouvre cette semaine ?

Nous entrons absolument dans l'inconnu.

Il est à prévoir que cette masse incertaine de députés républicains, qui n'a jamais pu constituer une majorité de gouvernement, va être livrée bien plus encore à l'esprit de division.

Entre les différents groupes de la gauche, les divergences sont très accentuées — et les ambitions sont des plus âpres.

Pour que ces éléments divers pussent constituer un corps solide, il faudrait de l'esprit de conciliation.

Or, c'est surtout cela qui leur manque. Nous savons que déjà, avant les funérailles de Gambetta, les intrigues recommençaient avec une nouvelle ardeur.

Sous la première République, la Grande, les groupes de la gauche complotaient pour s'envoyer successivement à l'échafaud ;

Sous la troisième, la Petite, les groupes visent à s'emparer de la direction gouvernementale.

Les républicains de 1792 préparaient la Terreur et organisaient les massacres ; Ceux de 1833 préparent le désordre politique et organisent la ruine du pays.

La Convention était une Assemblée de bourreaux ;

Cette Chambre des députés est une collection de faiseurs, de boursicotiers, d'ambitieux, de jaloux.

Ceux-là étaient sanguinaires ; ceux-ci sont malhonnêtes.

Les premiers étaient des égorgeurs ; les seconds sont des vautours.

Il y a un an que les plus désintéressés en apparence ou les plus malins prêchent cette bande de gens sans patriotisme pour les amener à mettre au moins la France en coupes réglées.

Vains efforts ! Chaque coterie n'en a pas moins persisté à tirer de son côté.

Sur le cercueil du plus bruyant de ces prêcheurs, nous venons d'entendre de nouveaux appels à la conciliation ; et il est possible que ces funèbres orateurs aient cru, dans le moment, à ce qu'ils disaient.

Mais le vent a déjà emporté bien loin ces paroles jetées sur une foule devenue sceptique par l'abus des discours.

Dans quinze jours, toutes les avidités seront en quête.

Et la seconde année de cette législature sera pire que celle qui vient de s'écouler.

SENAT. — *Séance d'hier mardi.* — Présidence de M. Gauthier de Romilly, doyen d'âge.

Le président déclare ouverte, aux termes de la loi constitutionnelle, la session du Sénat pour l'année 1883.

Les plus jeunes membres de l'Assemblée, MM. Cuviniot, Honoré, Brugerolles, Boucher-Cadart, Le Bastard et Frezouls, prennent place au bureau comme secrétaires provisoires.

Après la petite allocution d'usage et l'éloge funèbre du général Chanzy, le président procède au tirage au sort des bureaux.

Le Sénat décide ensuite de se réunir jeudi pour l'élection de son bureau.

La séance est levée.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — *Séance d'hier mardi.* — Présidence de M. Guichard, doyen d'âge.

MM. Pelisse, Gerville-Réache, Cavaignac, de la Riboisière, Arène, Cornudet, prennent place au bureau comme secrétaires provisoires.

Le président déclare ouverte la session ordinaire de 1883.

Le président dit que cette session ne peut pas s'ouvrir sans rendre un dernier hommage au grand citoyen qui n'est plus.

Il rappelle les « services » que M. Gambetta a rendus à la France dans la guerre et

dans la paix pour la fondation de la République que sa perte a frappée d'un coup terrible.

Son œuvre, toutefois, survivra, parce qu'elle consacre le triomphe définitif de la volonté nationale. (Très-bien !)

L'orateur invite les membres de la Chambre à l'union, afin de donner au gouvernement la force nécessaire pour faire respecter la France au dedans et au dehors.

Il est procédé au tirage au sort des bureaux, puis au scrutin pour la nomination du président définitif.

Voici le résultat de ce scrutin : votants, 349 ; M. Brisson, 280 voix.

L'ordre du jour appelle le scrutin pour la nomination de quatre vice-présidents. Plusieurs députés en demandent le renvoi à une autre séance, mais cette demande n'est pas accueillie et l'opération du scrutin commence immédiatement pour les quatre vice-présidents. Voici le résultat : votants, 322 ; MM. Lepère, 223 voix ; Philippoteaux, 182 ; Sadi-Carnot, 174 ; Spuller, 131 ; Boyssel, 118 ; Georges Perrin, 116.

En conséquence de ces deux scrutins, M. Brisson est proclamé président définitif de la Chambre pour l'année 1883. MM. Lepère, Philippoteaux, Sadi-Carnot, ayant obtenu seuls la majorité absolue, sont proclamés vice-présidents définitifs.

Le dernier scrutin pour la nomination du quatrième vice-président aura lieu jeudi.

M. Gambetta père refuse. — M. Gambetta vient de télégraphier au ministre de l'intérieur une réponse très-brève et très-énergique, à une nouvelle réclamation qui lui a été adressée pour obtenir l'inhumation à Paris. Il déclare que si on lui refuse plus longtemps le cadavre de son fils, il ira le chercher avec ses amis à Paris.

La question de l'inhumation cause à Nice une vive émotion et presque une agitation qui menace de devenir politique. On affirme, dans les régions administratives, que le parti anti-annexionniste considère l'incident comme très-favorable à ses idées.

Ces renseignements, extraits de la France, sont confirmés par le National.

Dès samedi on s'occupait, dans le bureau de l'état-major général, de trouver un général en chef réunissant les aptitudes voulues pour commander, en remplacement du général Chanzy, le 6^e corps, sur lequel tout le poids des principales opérations portera dans la prochaine guerre.

Il est question des généraux Saussier, Wolff, Campenon, Carteret-Trécourt, Lewal, Berge, Roussel de Courcy, de Miribel.

Nous croyons que le choix du ministre de la guerre se portera sur le général Saussier, qui commande actuellement le 19^e corps d'armée en Algérie.

Par suite du décès du général Chanzy, le général Lallemand, commandant le 1^e corps d'armée, a pris la présidence de la commission supérieure de classement.

Le premier devoir qui incombera à la commission de l'armée sera d'élire un président en remplacement de M. Gambetta.

Trois candidats, anciens militaires, sont sur les rangs : l'ex-colonel du génie Tézénas, M. Margaine, ancien capitaine d'infanterie, et M. le comte de Roys, ex-lieutenant aux zouaves de la garde.

Toutes les chances sont en faveur de M. Margaine.

On met en avant la candidature de M. Jourde, directeur du *Siècle*, pour remplacer le général Chanzy comme sénateur inamovible. (France.)

Le général Chanzy avait été élu en 1875 le 48^e des 75 sénateurs inamovibles. Il est le 28^e inamovible décédé depuis l'origine de l'institution.

Un service anniversaire de la mort de Napoléon III sera célébré à Paris, lundi prochain 15 janvier, à midi, en l'église Saint-Augustin.

On annonce déjà que différents journaux de Paris et de province, qui soutenaient l'opportunité, vont changer de main ou disparaître.

Quelques préfets prévoient dès maintenant la chute d'un grand nombre de ces journaux.

La République française elle-même aurait une existence très-compromise.

Le Président de la République, en raison des funérailles de M. Gambetta, a renvoyé à la fin de la semaine, ou au commencement de l'autre, la partie de chasse qui devait avoir lieu à Rambouillet.

MANIFESTATIONS ITALIENNES.

On mande de Marseille, 8 janvier, au National :

« Cette nuit, ont été affichés, de chaque côté de la porte du consulat autrichien, deux placards manuscrits portant ces mots écrits en italien :

« Mort à l'Empereur d'Autriche, bourreau de l'Autriche, assassin d'Oberdan ! Nous nous vengerons ! »

» Signé : LES ITALIENS. »

» La police a fait enlever ces placards dans la matinée. »

D'autre part, on mande de Rome :

« Hier, la société des Droits de l'Homme a tenté d'inaugurer un nouveau buste d'Oberdan. »

» La force publique est intervenue, a dissous la réunion et arrêté les présidents et plusieurs autres assistants. »

Le 6 janvier, fête des Rois, à huit heures du matin, la police faisait enlever de la façade de l'Hôtel-de-Ville de Paris un superbe drapeau blanc fleurdelysé qui y avait été placé pendant la nuit.

Toutes les personnes qui sont passées sur le pont de l'Hôtel-de-Ville, dans la matinée, ont pu voir flotter le drapeau blanc au sommet du pavillon principal, presque directement au-dessus de la tête du gardien.

Ajoutons que les sapeurs-pompiers font, chaque nuit, des rondes, d'heure en heure, dans l'intérieur du monument, et qu'ils n'ont rien aperçu.

DERNIERS MOMENTS DU GÉNÉRAL CHANZY.

Le *Moniteur universel* reçoit de son correspondant de Châlons les renseignements suivants sur les derniers moments du général Chanzy :

« Le 4 janvier, le général, qui avait dîné à la préfecture, où il avait ensuite passé la soirée, était rentré vers minuit, très-bien portant, à l'hôtel du commandement. La dernière personne à laquelle il avait serré la main était M. l'intendant Rodet, son ami particulier et qui habitait une maison voisine.

» Le 5 janvier, vers sept heures du matin, une domestique, attachée depuis de longues années à la famille du général, lui apporta, comme d'habitude, une tasse de café. Elle fut tout d'abord surprise de son immobilité ; mais, le croyant endormi, elle se retira. Quelques minutes plus tard survint à son tour le valet de chambre, lequel, étonné du silence de son maître, l'appela plusieurs fois ; puis, voyant qu'il ne répondait toujours pas, essaya de le réveiller autrement. C'est alors que la terrible vérité lui apparut ; le corps était déjà froid.

» Le pauvre garçon, vieux compagnon du général, qui était adoré de tous ses serviteurs, s'élança comme un fou hors de la chambre en répétant la ministe nouvelle.

» Le docteur Delacroix, qui demeure près du quartier général, fut immédiatement appelé ; mais il ne put que constater la mort, qui, d'après ses observations, devait remonter à deux ou trois heures du matin.

» Quant à la cause, les opinions des médecins seraient divisées ; les uns l'attribuent à la rupture d'un anévrisme et les autres à un épanchement de sang au cerveau. Quoi qu'il en soit, le général a dû mourir sans souffrance. Sa figure, calme et sévère, conserve encore un aspect de vie. Il est impossible d'exprimer la douleur du général Davenet et des officiers de l'état-major, attachés pour la plupart depuis longtemps à la personne du général. Tous sanglotaient à la fatale nouvelle.

» Malgré tous les ménagements pris pour l'annoncer à M^{me} Chanzy, déjà fort souffrante, il s'est passé des scènes déchirantes autour de cette couche funèbre sur laquelle gisait inanimé l'époux et le père, si plein de

lui offrir une fortune et c'est à cause de moi que la sienne lui est enlevée ! Cela est cruel, général, cela est inacceptable... »

— Un vieux fou, je vous le dis, ce Val-Chaumont ! Parce qu'il portait des épaulettes il rêvait d'en voir à tous ses amis... »

— Pendant quelques jours, je souffris le martyre, car je me disais qu'il y avait un moyen de tout concilier. Mes parents le pensaient aussi et nous nous regardions sans oser nous comprendre. Ce fut mon père qui entra tout à coup dans le vif de la question.

« — Émilien, me dit-il, ton bonheur d'une part et ta dignité de l'autre nous demandent un grand sacrifice. Qu'il soit accompli ! Va, mon enfant, sois soldat. »

« Je vous assure que je crus voir les murs remuer en entendant mon père me parler ainsi. »

« — Oh ! mes pauvres bien-aimés, m'écriai-je, vous n'aurez donc jamais fini de vous oublier pour moi ! »

« Ma mère m'embrassa en me faisant une petite croix sur la front. »

« — N'importe où, me dit-elle, soldat ou laboureur, tu seras toujours chrétien, Émilien ? »

« — Toujours, ma mère, soyez tranquille. »

« — Nous sommes tranquille, reprit mon père. »

Je sais aussi que tu seras toujours un vrai comte de Robert, même en devenant le marquis de Val-

Chaumont.

« Il parlait ainsi, pauvre père, pour me bien montrer qu'il acquiesçait à tout... »

« Nous partîmes immédiatement pour Vannes. En apprenant que je venais de m'engager et promettais d'attendre, pour parler mariage, que j'eusse conquis le grade désiré par lui, le vieux marquis me regarda fixement et quelque chose passa sur son visage. »

« — Il vous faudra être au moins capitaine, me dit-il. »

« — Je serai au moins capitaine. »

« — Vous attendrez beaucoup d'années. »

« — Beaucoup, non, je l'espère. Plusieurs, oui, hélas ! c'est probable. Mais, par respect pour vous, Monsieur, je me soumettrai à cette épreuve si M^{lle} de Val-Chaumont veut bien être patiente aussi. »

« Il me regarda encore, puis, tout à coup, approcha de sa bouche une sorte d'anche qu'il avait fait placer dans la manche d'un couteau de chasse. »

« Un son rauque se produisit. »

« — Ne m'en parlez pas, interrompit le général, ôtant sa cigarette de ses lèvres pour rire à son aise. J'ai connu cet instrument : je n'oublierai jamais l'effet qu'il me causa. Il était bien digne de son possesseur. »

(A suivre.) MARTHE LACHÈSE.

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de lettres.

vie il y avait quelques heures à peine! L'évêque de Châlons, M^r Sourrieu; le préfet, toutes les autorités civiles, militaires et judiciaires, se sont empressés de venir apporter leurs consolations à la famille, dont le deuil est rendu encore plus poignant par la présence de tous ses membres, réunis pour passer ensemble les fêtes du nouvel an. Quant aux habitants de Châlons, il n'en est pas un dont la physionomie ne porte l'empreinte de la consternation et de la douleur.

» L'autopsie a été terminée à six heures. Ce n'est point, ainsi qu'on l'a dit par erreur, M. Legouest qui a procédé à cette opération, mais le docteur Léon Collin, inspecteur général de santé des armées, de la place de Paris, envoyé expressément par le ministre de la guerre, assisté du docteur Weill, médecin-major du 25^e d'artillerie, et du docteur Danne, médecin-inspecteur du 6^e corps. M. Rousseau, docteur-médecin à Vouziers, parent de la famille Chanzy, et le baron de Crépy, gendre du général, assistaient à l'opération, qui a démontré que le général était mort sans souffrances, sans secousses, — les draps du lit n'étaient même pas dérangés, — d'une hémorragie à la base du cerveau. Le procès-verbal, dûment signé des témoins, a été transmis en quadruple expédition au ministère de la guerre. »

Conférence politique à Tours.

Dimanche avait lieu une conférence politique qui réunissait au Cirque de Tours un millier de personnes.

M. le vicomte de la Villarmois présidait. Dans l'assistance, on remarquait M. le général Barry, M. le comte de Déservillers, M. de Traversé, MM. de Puysegur, de Biencourt, Louis de Jeux, directeur du *Réveil de l'Ouest*, de Villeneuve, etc., etc., etc.

M. de la Villarmois, ouvrant la séance, dit que le sentiment d'inquiétude, de malaise et d'anxiété qui se répand de plus en plus dans notre pays, que les tentatives anarchistes surexcitent, et que le gouvernement de la République, engagé dans le radicalisme, ne sait ni ne peut calmer, nous force d'interroger l'avenir. Qui peut défendre nos familles, nos propriétés, nos vies même, aussi menacées, notre religion persécutée, nos libertés violées? Ce ne peut-être et ce ne sera pas la République.

C'est l'union des honnêtes gens. Il faut que chacun de nous dise à son voisin : Comptez sur moi, lorsque le moment de la défense sera sonné.

« Nous ne sommes pas des insurgés, a ajouté M. de la Villarmois, nous ne demandons pas de descendre dans la rue pour renverser ce qui existe, ni de faire sauter nos gouvernants dans leurs palais.

» Français de cœur et d'âme avant tout, nous voulons sauver notre pays et nous vous disons que le rétablissement de la monarchie légitime peut seul sauver la France du péril social et des autres dangers qui la menacent, parce que seule cette monarchie est un principe vrai et stable, parce que seule

elle réunira dans un même faisceau tous les partis honnêtes. »

Puis M. André Barbes, l'orateur populaire des réunions de Paris, le vaillant directeur du journal *l'Action*, se lève.

Il représente notre malheureux pays livré aux fureurs de l'esprit de parti. Quelque part que vous alliez, vous entendrez les échos des haines personnelles soulevées par le gouvernement chargé d'assurer la sécurité des citoyens et la paix des consciences.

En face de ce spectacle, qui respire la guerre civile, le besoin universellement senti, c'est l'union.

Sur quel terrain? Sur celui du patriotisme. La France avant toute autre préoccupation; la France avant nos partis; la France avant tous les intérêts.

Cherchons donc le gouvernement le plus propre à relever les ruines que fait la République.

À l'intérieur, comme à l'extérieur, ce qu'il faut à la France, c'est la stabilité des institutions, le respect constant des droits de chacun, au lieu et place de la mobilité des hommes et des lois qui nous régissent, et de l'esprit de parti dont nous souffrons. Au lieu d'un pouvoir faible, d'une justice servile, il nous faut un pouvoir fort, une justice indépendante et respectée. Il nous faut la paix religieuse, des finances administrées avec économie, une armée disciplinée et uniquement occupée du métier militaire, une diplomatie instruite et honorable.

Avons-nous tout cela? Non évidemment. Et l'orateur fait une peinture aussi spirituelle qu'indignée de la République. Une chaleur communicative, une grande sincérité d'accent, le trait mordant, telles sont les qualités d'orateur de M. André Barbes.

Applaudi à chaque instant, il a surtout enlevé son auditoire lorsque, se tournant vers l'honorable général Barry, qui assistait à la réunion, il a rappelé la glorieuse journée de Coulmiers, due au sang-froid et au courage admirables du général.

Adressez-vous, a-t-il dit, à ces vieux soldats, l'honneur de notre armée, ils seront unanimes à vous dire que, pour bien se battre sur un champ de bataille, il faut croire. Et l'on veut arracher la foi du cœur de nos petits troupiers!

Enfin l'orateur démontre que cette stabilité des institutions, cette paix sociale, ce respect de la religion, ce culte de la liberté auquel nous aspirons tous, c'est la monarchie, la monarchie seule qui nous les donnera. Et, ajoute-t-il, notre monarchie n'est pas rétrograde; nous ne voulons pas, comme on le dit, revenir sur le passé. S'il en était ainsi, nous ne serions pas royalistes.

La monarchie que nous désirons est une monarchie évolutionnelle et réformatrice. Des réformes, il en est besoin; nous les demandons, nous les promettons, comme les républicains; mais, tandis que les républicains se moquent de leurs promesses, nous aurons l'honnêteté de tenir les nôtres.

L'orateur, après sa chaleureuse péroraison, est très-entouré. On lui serre les mains,

on le remercie, et la réunion s'écoule aux cris de : Vive le roi!

(Journal d'Indre-et-Loire.)

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 9 janvier.

L'aspect que présente le marché d'aujourd'hui est satisfaisant.

Les demandes prédominent, et sous leur influence les cours de la plupart des valeurs réalisent un nouveau progrès.

Le 3 0/0 ancien à 79.80 est très-ferme ainsi que l'amortissable à 80.80. Le 5 0/0 est soutenu à 115.25.

La Banque de Paris garde sans discussion le cours de 1,030.

Affaires nulles sur le Crédit de France dont le relèvement nous paraît improbable.

L'action du Crédit Foncier a été soutenue, on a fait 1,320 avec tendance à gagner des prix plus élevés.

L'émission d'obligations foncières dont nous avons déjà parlé plusieurs fois aura lieu le 23 courant.

Les Magasins d'Algérie sont fermes à 510.

Le Mobilier Français est recherché à 365.

Quant à la Banque Nationale, la tendance est toujours faible. Cette valeur recule de nouveau à 280.

Les petits capitalistes qui veulent s'assurer un bon placement feront bien de se porter sur les actions Sierra Grande. Pour 150 francs on a un titre qui donne 24 0/0 de revenu.

Le premier coupon mensuel sera payé le 15 courant au Syndicat Français, rue Auber.

L'émission de l'Ouest-Algérien a le succès que nous avions prévu. C'est un échec complet.

Nos chemins de fer ont des demandes assez soutenues : Lyon, 1,570; Midi, 1,150; Nord, 1,875; Orléans, 1,255.

Chronique Locale et de l'Ouest.

TRAMWAYS SAUMUROIS.

Nous venons d'apprendre, par dépêche de M. Monprofit, directeur des TRAMWAYS SAUMUROIS, que le *Journal officiel* d'aujourd'hui contient le décret autorisant la construction des tramways de Saumur à Fontevault et au Pont-Fouchard.

Avant-hier, la température s'est abaissée tout à coup à 3 degrés au-dessous de zéro, une bise glaciale soufflait et l'on s'attendait à une *branche de froid* qui dessècherait les terres. Il a gelé encore la nuit suivante; hier matin le grésil est tombé assez abondamment, et, au bout d'une heure, le sol était couvert d'une couche glacée. Le dégel n'a pas tardé à faire fondre ce grésil.

Vers 6 heures du soir, plusieurs éclairs ont été vus dans la direction de l'orient.

La pluie a de nouveau tombé ce matin à torrents, mais le vent se tient à l'est. Le thermomètre est à 8 degrés au-dessus de zéro.

Les brusques changements que subit la température sont très-préjudiciables à la santé publique aussi bien qu'aux futures récoltes.

Ainsi qu'on l'a vu à notre première page, trois anciens commandants de l'École de cavalerie de Saumur, MM. les généraux Michel, Thornton et L'Hôte assistaient lundi aux obsèques du général Chanzy.

Nous lisons dans les publications de mariage du 7 janvier, à Nantes :

« Léon-Emile Brillaud de Laujardière, avocat à Nantes, et Marie-Louise-Thérèse-Geneviève Bineau, à Doué (Maine-et-Loire). »

Jeudi, a été célébré, à la chapelle du Cottage de Lépinay (Poitou), le mariage de M. Maurice Foache, sous-lieutenant au 24^e dragons, détaché à l'École de cavalerie de Saumur, et fils du baron Foache, colonel en retraite du 4^e cuirassiers, avec M^{lle} Marthe du Moustier.

Les témoins du marié étaient le vicomte Bégouen et le capitaine de Villers qui était l'an dernier à l'École de Saumur; ceux de la mariée, le marquis de la Chevalerie et M. de Latingy.

Assistance nombreuse et choisie, parmi laquelle le comte d'Autichamp, le vicomte et la vicomtesse d'Autichamp, M^{me} de Latingy, le marquis de Nieul, la comtesse de Merinville et ses charmantes filles, le vicomte et la vicomtesse Ferrand, le vicomte de Saint-Sernin, le comte Jacques de Puysegur, etc.

VENDÔME.

On écrit de cette localité au *Journal de Loir-et-Cher* :

« Notre ville vient d'être le théâtre d'une de ces iniquités, com-mises à petit bruit, auxquelles essaye de nous habituer le joli régime sous lequel nous vivons. — Qu'est-ce donc? Bien peu de chose, en vérité! Violenter la croyance des pauvres, supprimer la consolation de la souffrance, enlever la dernière espérance des mourants, imposer par la force ses opinions aux faibles, ce sont là jeux de princes, pour nos seigneurs les républicains. Un pauvre ou un faible aurait-il donc le droit d'avoir une croyance ou une espérance qui ne fût pas timbrée du cachet municipal? Fi donc! Que deviendrait la liberté? »

» Il y a quelque temps, le conseil municipal faisait enlever, sans bruit, les Christes des écoles. Cela n'a pas suffi. Le conseil d'administration de l'hospice civil et militaire de Vendôme, à la majorité de quatre voix contre trois, a voté la suppression des emblèmes religieux dans les salles.

» On voulait charger les soldats de décrocher les crucifix; ils refusèrent avec indignation d'accomplir cette ignoble besogne, et c'est le serrurier de l'hospice qui, le jeudi 28 décembre, enleva l'image du Christ au milieu des protestations des soldats et des femmes. »

AVIS IMPORTANT POUR LA SANTÉ

50 médecins des Hôpitaux de Paris ont constaté que le Sirop et la Pâte de Nafé de Delangrenier étaient les pectoraux les plus efficaces contre les rhumes, gripes, bronchites, irritations de poitrine et de gorge; sans sels d'opium, tels que morphine ou codéine, on les donnera sans crainte aux enfants atteints de toux ou de coqueluche. Dépôts dans les Pharmacies.

PAUL GODET, propriétaire-gérant

2 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE RETOUR DU SOLDAT

I — CONVOI FUNÈBRE (Suite)

Ce fut, du reste, l'unique prouesse de ce genre qu'il commit. La succession du fameux tueur de lions Gérard ne le tentait en somme que médiocrement, et il sentait bien dans sa modestie que le hasard avait été pour beaucoup dans son étonnante victoire.

Si nous nous sommes nous-même un peu étendu sur cet incident, ce n'est qu'à seule fin de prouver que le personnage qui nous occupe était certes de la graine de ceux qui portent, comme on dit, un bâton de maréchal dans leur gibier.

Mais, hélas! il avait aussi emporté de chez lui un souvenir qui l'empêcha de renouveler son congé.

Il n'y a pas encore quarante-huit heures qu'il a mis le pied sur le sol de la France, et déjà, à force de brûler les étapes et de ne s'arrêter que le moins possible, il touche au terme de sa course.

Ah! combien de fois, sur cette terre lointaine où il s'était si vaillamment conduit, il avait vu par les yeux de l'imagination la blanche maisonnette sous le chaume de laquelle il avait grandi entre trois affections qu'il allait enfin retrouver pour tou-

jours... Combien de fois, détaché en sentinelle perdue dans quelque gorge profonde, son cœur avait pris des ailes et s'était envolé vers le village!

Son cœur passé, l'espérance d'un avenir plus doux encore avaient été pour l'honnête garçon comme une égide bienfaisante qui l'avait protégé contre les mauvais entraînements et les tristesses de la vie de soldat. Lorsque les privations et les fatigues du métier venaient assombrir son esprit et le décourager, il reportait sa pensée du côté de l'humble chaumière où l'attendaient de tendres soins et le plus pur bonheur, et remerciait aussitôt Dieu, lui adressait une muette et fervente prière, après laquelle il se sentait plus fort.

Il était donc arrivé au but de son voyage! Encore quelques instants, et il allait revoir sa demeure, cachée comme un nid d'oiseau sous les grands arbres séculaires; encore quelques instants, et il allait embrasser sa vieille mère, ainsi que le petit Alain, son frère chéri, et Bernadette!... Bernadette, la plus jolie fille de tout l'Agénois, Bernadette, sa promise.

Oh! comme son cœur battait vite à cette idée! comme la nature entière lui semblait souriante! Les souffrances et les périls qu'il avait endurés, les angoisses de l'absence, la longueur du chemin, il oubliait tout pour ne songer qu'à la joie immense qui se préparait pour lui, à deux pas de là.

Il l'aimait tant sa Bernadette mignonne!... Il

avait vingt-sept ans, et dans tous ses rêves d'enfance, il la revoyait : il n'était pas un jour, pas une heure, pas une minute de son existence dans laquelle elle n'eût sa place... et pourtant voilà soixante mortels mois qu'il ne l'avait vue, excepté dans son cœur.

Et sa mère, avec quelle sainte ivresse elle allait presser son fils aîné entre ses bras, tandis que maître Alain accourait à toutes jambes pour sauter follement à son cou!

Puis ses voisins, ses camarades, quel accueil ne lui réservaient-ils pas!... car André n'avait pas été un conscrit comme un autre. Le sort ne lui avait nullement été fatal; il avait sacrifié à l'amour fraternel sa liberté et les plus belles années de sa jeunesse.

Le pauvre Alain était si chétif et si faible, si timide et si doux. — Que serait-il allé faire, en vérité, de la pitchoune, au milieu du fracas du canon? Il serait mort, bien sûr, l'enfant du bon Dieu, rien qu'en apercevant couler le sang d'un de ses semblables, lui qui pleurerait à chaudes larmes lorsqu'il voyait tomber une perdrix, frappée par un plomb meurtrier. D'ailleurs, c'était le Benjamin de la famille.

C'est pourquoi, quand il eut tiré un mauvais numéro de l'urne municipale, André avait consolé sa mère et son frère par mille baisers en leur disant : Ne vous désolerez pas; c'est moi qui partirai.

Effectivement, un beau matin, il avait pris son sac et son bâton, il était parti, le généreux, sans verser un seul pleur, sinon en faisant ses adieux à Bernadette qu'il devait épouser aux vendanges.

— Rassure-toi et garde-moi ta foi, avait-il murmuré à l'oreille de sa fiancée. Mon dur sacrifice est nécessaire. Cinq ans sont après tout bien vite passés quand on s'aime comme nous. A mon retour, tu n'en seras que plus fière de t'appuyer au bras d'un homme sur la poitrine duquel brillera peut-être l'étoile des braves. — Au revoir et bon courage.

Nous avons vu plus haut que sa prédiction s'était réalisée. Sa décoration avait du reste été ratifiée à la suite d'une chaude affaire avec les Kabyles. Il avait reçu les félicitations du général en chef et on l'avait porté à l'ordre du jour; de plus, les insignes du sous-officier venaient se fixer sur les parements de sa belle tunique bleue. Il avait donc fait mieux que de tenir sa promesse.

A présent, ses chagrins étaient finis, et il reprenait haleine pour surmonter les émotions qui envahissaient son être. Quelle surprise allait causer son arrivée! Il n'avait voulu prévenir personne, afin de jouir davantage de l'effet qu'allait produire son pimpant costume, rehaussé de sa croix étincelante et de ses deux galons d'or. Bernadette surtout le reconnaîtrait-elle?

(A suivre.)

Adolphe ROSAY.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 9 JANVIER 1883.

Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.		
Dernier cours.	Clôture précé.		Dernier cours.	Clôture précé.		Dernier cours.	Clôture précé.		Dernier cours.	Clôture précé.	
3 %	79 65	79 80	Est	727 50	722 50	OBLIGATIONS.			Obligat. foncières 1879 3 %	426 50	440
3 % amortissable	80 65	80 65	Paris-Lyon-Méditerranée	1560	1570	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	407	505 50	Est	360	361 25
4 1/2 %	109 25	108 75	Midi	1140	1150	1865, 4 %	512	520	Midi	462 50	462 50
5 %	115 10	115 20	Nord	1855	1865	1869, 8 %	404	407	Nord	367 50	367 50
Obligations du Trésor	509 50	508	Orléans	1215	1250	1871, 5 %	389	398 50	Orléans	363 50	363 50
Obligations du Trésor nouvelles	502 50	501	Ouest	780	775	1875, 4 %	516	517	Ouest	361	361
Bons de liq. départementaux	528	526	Compagnie parisienne du Gaz	1540	1545	1876, 4 %	512 50	512 50	Paris-Lyon-Méditerranée	307	307
Banque de France	5370	5370	Canal de Suez	2257 50	2270		240	235	Paris-Bourbonnais	367	368
Comptoir d'escompte	1000	998 75	C. gén. Transatlantique	400	400	Dép. de la Seine, emprunt 1857	528	530	Canal de Suez	553 75	555
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1320	1320				Bons de liquid. Ville de Paris	440	438			
Crédit de France	80	85				Obligations communales 1879					
Crédit mobilier	360	362 50									

Étude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE OU A LOUER

Pour entrer en jouissance le 24 juin 1883 :

UNE MAISON

Avec JARDIN.

Située à Saumur, à la Croix-Verte, ancienne route de Tours, n° 50, habitée par M. LEJUSTE.

Cette maison se compose : Au rez-de-chaussée, de salon, salle à manger, cuisine et remise ; au premier étage, de deux chambres et deux cabinets ; Mansarde et greniers au-dessus.

ET UN JARDIN

Dans la boire, d'une contenance de 5 ares 50 centiares.

S'adresser, pour tous renseignements, à M^e MÉHOUS, notaire.

Étude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE, UN PRÉ

Située près du Pont-Fouchar, et donnant sur la rue Saint-Lazare, commune de Saumur,

D'une contenance de 16 ares environ, joignant au nord ladite rue Saint-Lazare, et des autres côtés des prés ; Appartenant à M. et M^{me} VINSONNEAU, propriétaires aux Aubrières, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent.

S'adresser audit M^e MÉHOUS.

Étude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE

Par adjudication volontaire,

A SAUMUR,

En l'étude et par le ministère de M^e MÉHOUS, notaire, Le dimanche 14 janvier 1883, à midi :

1° LE CLOS DU GRAND-TERRERFORT, planté de vigne, situé commune de Bagny, contenant 5 hectares environ. — Ce clos sera vendu soit en totalité, soit par parties ;

2° UNE MAISON NEUVE, si-e ville de Saumur, rue prolongée du Champ-de-Foire, près la rue de Bordeaux.

On pourra traiter avant l'adjudication.

Ces immeubles appartiennent à M. Robin-Musset, propriétaire à Saumur.

S'adresser : soit à M. ROBIN-MUSSET, qui habite la maison ; soit à M. TAVEAU, expert à Bagny ; soit à M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE OU A LOUER

Pour la Saint-Jean 1883.

UNE BELLE MAISON

Située au Pont-Fouchar,

Avec cour, servitudes et jardin.

S'adresser au notaire. (6)

A VENDRE

Au Comptant

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Verrains, près Saumur :

Vin rouge nouveau à 60 francs la barrique ;

Vin rouge vieux à 100 francs ;

Vin blanc vieux à 100 francs.

Ces vins pèsent 8 degrés 1/2 à 9 degrés.

Des échantillons sont envoyés sur demande. (17)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1883,

UN LOGEMENT

Rue du Portail-Louis, 23,

Occupé actuellement par M. Bandu, marchand tailleur.

S'adresser à M. PICHARD, même maison. (690)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1883.

MAISON avec JARDIN

Rue de la Petite-Douce, n° 49.

S'adresser à M. NANCEUX, quai de Limoges, 66. (720)

A VENDRE

UN JOLI PLANT

De PEUPLIERS suisses

S'adresser à M. DELANOE-CHEVRIER, propriétaire à Gaure, commune de Varennes. (689)

A VENDRE

D'OCCASION

Un joli panier-duc et une paire de harnais.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

UN BEAU CHIEN

Terre-Neuve,

Agé de 18 mois.

S'adresser à M. LEFAY, hôtel de l'Espérance, Saumur. (729)

CHANGEMENT DE DOMICILE

M. BAUDU, marchand tailleur, fait savoir que, pour donner plus d'extension à ses affaires, il s'est adjoint un associé, et va transférer, à la Saint-Jean prochaine, son magasin et ses ateliers,

Rue d'Orléans, 12.

CHANGEMENT DE DOMICILE

POUR CAUSE

D'AGRANDISSEMENT

A partir du 1^{er} janvier 1883, les chantiers de bois du Nord et du Pays de

Lemaire-Bersoullé,

seront transférés quai Saint-Nicolas, n° 13, et rue de la Petite-Bilange, n° 22.

Gros et détail.

CHANGEMENT DE DOMICILE

M. PERRÉAU informe sa nombreuse clientèle qu'il a transféré son domicile rue Courcouronne, n° 8. Il se charge, comme par le passé, de la distribution des lettres de faire part de naissance, mariages, décès, circulaires commerciales, etc., etc.

ON DEMANDE un petit garçon sachant bien lire et écrire, pour travailler dans un bureau.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un jardinier-cocher.

S'adresser au bureau du journal.

L'HYGIÈNE PRATIQUE

Journal hebdomadaire, rédigé par les sommités scientifiques dans le but de vulgariser l'hygiène et rendre ainsi son application facile dans la maison, la famille, l'école, l'atelier, les champs, l'armée, etc.

L'Hygiène pratique est le journal le plus intéressant, le plus instructif et le meilleur marché de toute la Presse scientifique de France.

PRIX DE L'ABONNEMENT : 3 fr. PAR AN.

Adresser mandat ou timbre-poste à M. Marc de Rossiény, administrateur délégué de l'Hygiène pratique, 14, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris.

50 pour 100 de REVENU PAR AN

LIRE les MYSTÈRES de la BOURSE

Envoi gratuit par la BANQUE de la BOURSE (Société Anonyme) Capital 10 Millions de Fr.

PARIS, 15, Place de la Bourse, 15, PARIS

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine

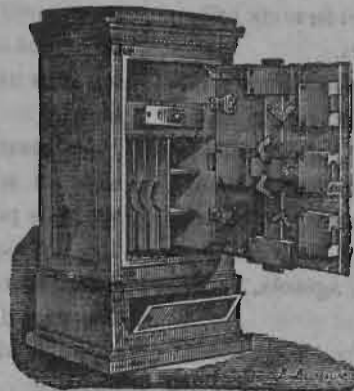
MAISON

Située rue Saint-Jean, n° 38 et 40,

Composée de deux magasins ; à louer ensemble ou séparément, ayant une grande façade pour l'étalage ;

Actuellement occupée par M^{mes} Durville, marchandes de fleurs, et M^{lle} Buron, marchande de lingerie.

S'adresser à M^e GAUTIER, notaire, et à M. COIGNARD, sur les Ponts, rue des Capucins. (196)



Sur demande, envoi franco du Tarif-Album. — En vente chez M. BRARD, quincaillier à Saumur.

DAVEAU, DOREUR

Rue du Puits-Neuf, 14, SAUMUR.

VENTE AUX PRIX DE FABRIQUE De GLACES nues, encadrées et à vitrage

POUR DEVANTURES DE MAGASINS.

Gravures Françaises, Anglaises et Aquarelles, aux prix des Éditeurs.

Devise de Cadres et d'Appartements, tarifées au mètre.

Demander le Tarif.

LIBRAIRIE ABEL PILON

PARIS

33 - Rue de Fleurus - 33

LE VASSEUR, SEUR

PAR MOIS

FR. par MOIS

Envoi franco des Catalogues LIBRAIRIE - GRAVURES - MUSIQUE

FER BRAVAIS

(GOUTTES CONCENTRÉES)

Chlorose Anémie Pâles Couleurs

APPAUVRISSMENT DU SANG

Le prospectus détaillé accompagne chaque flacon et indique le maître d'employer le produit le plus approprié.

Le flacon : 5 fr. — Le demi-flacon : 3 fr. 50

Dépôt à Saumur, dans la plupart des pharmacies.

Saumur, imprimerie de P. GODBT.

SÉCURITÉ CONTRE LE VOL ET L'INCENDIE Coffres-Forts Incombustibles

Système BAUCHE, breveté S. G. D. G.

Diplôme d'honneur, 30 Médailles d'Or et d'Argent aux Expositions G. et H. BAUCHE, fournisseurs du Ministère des Finances, de la Guerre, de la Marine, des Compagnies de Chemins de fer et des grandes Administrations financières.

Plus de CENT COFFRES-FORTS restés dans des incendies violents ont rendu intacts les papiers précieux, valeurs, livres de commerce, etc., qu'ils contenaient. NOMBREUX CERTIFICATS.

PRIX DE 33 A 2,000 FRANCS

Manufacture à Reims, Rue Boulard, 18 et 20

Certifié par l'Imprimeur soussigné.